

L'ÉCHO DES NĒGOS

Survol des dernières rencontres

Le 25 mai a eu lieu la 10^e rencontre de négociation. La teneur des derniers échanges a servi à mettre sur table les grandes priorités patronales et syndicales. Quelques propositions plus concrètes du gouvernement ont été expliquées sans pour autant qu'il soit en mesure de répondre à toutes

nos questions. La partie syndicale s'est prêtée au jeu de priorisation des demandes et en a expliqué la teneur.

Afin de bien comprendre les demandes patronales et syndicales, nous vous en présentons quelques-unes.

Quelques exemples

Patronales

Retrait du T.S après la journée régulière de travail.

Reconnaissance de l'ancienneté du personnel d'agence

Rehausser les PAB en CHSLD à 40 h

Modifier les exigences requises pour occuper un poste malgré la nomenclature

Création de comités pour les TI et des réalités des communautés autochtones

Syndicales

Bonifier le T.S

Augmentation du quantum de vacances et devancer l'acquisition de journées additionnelles

Reconduction, augmentation et révision des primes

Améliorer la conciliation famille-travail-études et les différents congés

Intégrer des balises pour le télétravail

Réponses types de la partie patronale

On doit regarder cela

On va vous revenir

On doit se coordonner

Bonne question

Je me garde une réserve à ce stade

On va noter la question

On prend en note

Je vous en reparlerai

Il faut voir (avec les autorités)

On doit établir...

On attend que...

On va essayer d'amener des précisions

La négociation sera longue!!!

Malgré notre volonté de négocier rapidement, nous nous butons à une inertie notoire de leur part. Devant cet état de fait, nous n'avons pas eu d'autre choix que de faire une demande de médiation. Ce processus est un passage obligé si nous voulons obtenir notre droit de grève. À la nomination du médiateur, ce dernier dispose d'un délai de 60 jours afin d'amener les parties à un rapprochement. Si l'exercice s'avère non concluant, il doit produire un rapport. Ce n'est que 20 jours plus tard que nous acquérons notre droit de grève légale.

À la suite de la sortie de Mme Lebel, le rythme de nos rencontres s'accélère : sept (7) nouvelles dates se sont ajoutées. Nous espérons des discussions productives qui feront réellement avancer les négociations.

